



**COMITÉ FRANÇAIS DES TRADUCTEURS INTERPRÈTES
PRÈS LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE**

*Compagnie affiliée à l'UCECAAP et au CNCEJ
www.cfticaap.org*

FORMATIONS SPÉCIFIQUES DES TRADUCTEURS-INTERPRÈTES INSCRITS AU CFTICAAP ANNÉE 2020

**Le Comité des traducteurs-interprètes
près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence a
l'honneur de vous informer des 3 modules
de formation pour l'année 2020 qu'il orga-
nise pour les experts inscrits à jour de leur
cotisation.**

*Le bulletin d'inscription 2020 sera disponible à partir
de décembre 2019 sur le site www.cfticaap.org
(rubrique documentation).*

Composition du bureau :

Présidente : Anke OLDENBURG

Mail : ao@anke-oldenburg.eu

Vice-Présidente : Roselyne BELLEPAUME

Mail : roselyne.bellepaume@orange.fr

Secrétaire : Olivier JACQUOUTON

Mail : olivier.jacquouton@sfr.fr

Secrétaire : Eliane Alice WENDLING

Mail: wendlingel@wanadoo.fr

Trésorier : Alain WENDLING

Site internet : www.cfticaap.org

Le vendredi 7 Février 2020 à Marseille

La formation se déroulera : Faculté de Droit

Paul Cézanne, 110-114 La Canebière 13001 Marseille

** Cette formation aura lieu sur la journée entière à la fois pour les interprètes et les traducteurs.*

9H30 À 12H **THÈME: LE PARQUET**

14H À 16H30 **THÈME: LE JUGE D'INSTRUCTION**

Emargement ½ heure avant le début de chaque formation.

Le vendredi 13 Mars 2020 à Toulon

La formation se déroulera : Faculté de Droit

35, Rue Alphonse Daudet 83056 Toulon

10H À 12H **THÈME: ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

14H À 16H30 **THÈME: LA POLICE DE L'AIR ET DES FRONTIÈRES (PAF)**. Cette formation s'adresse aux membres inscrits au CFTICAAP et aux postulants du centre de formation de l'UCECAAP.

Emargement ½ heure avant le début de chaque formation.

Le vendredi 10 Avril 2020 à Nice

La formation se déroulera : Hôtel West End

31, Promenade des Anglais 06000 Nice

** Cette formation aura lieu sur la journée entière à la fois pour les interprètes et les traducteurs.*

9H30 À 12H **THÈME: LE PARQUET**

14H À 16H30 **THÈME: LE JUGE D'INSTRUCTION**

Ce module est la reprise de la journée du 7 Février 2020 à Marseille et s'adresse aux inscrits qui n'ont pas assisté au module de Février à Marseille.

Emargement ½ heure avant le début de chaque formation.

Nota : L'adhésion au CFTICAAP (125 €) est à envoyer au secrétaire **Olivier Jacquouton, Résidence La Rouvière, Bât D1, 83bd du Redon 13009 Marseille**, de préférence en début d'année et avant le 30 Juin 2020. Ne peuvent participer aux formations que les membres à jour de leur cotisation. Les attestations de présences aux formations spécifiques sont émises par l'UCECAAP.

L'adhésion complémentaire au centre de formation de l'UCECAAP (75€) est à envoyer séparément à l'UCECAAP 9 rue Francis Davso 13001 Marseille.

Les modules complémentaires obligatoires à suivre dans le cadre de la formation quinquennale sont spécifiés dans la plaquette générale de l'UCECAAP- www.ucecaap.com

*** Nous attirons particulièrement votre attention sur le changement du déroulé de la journée de formation par rapport aux années passées. Les deux thèmes présentés seront communs aux interprètes et aux traducteurs.**

COMITÉ FRANÇAIS DES TRADUCTEURS INTERPRÈTES

PRÈS LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE

Compagnie affiliée à l'UCECAAP et au CNCEJ www.cfticaap.org